

Aleca: Les opérateurs plébiscitent l'ouverture

• Un sondage du CMC sur les attentes des entreprises face à la compétitivité

• 73% approuvent le choix gouvernemental

• Fiscalité, infrastructure, coût du travail... les domaines de l'accompagnement

Si les entreprises marocaines sont largement favorables à une plus grande ouverture économique à travers l'accord de libre-échange approfondi avec l'Union européenne (Aleca), elles estiment qu'il faudra les accompagner sur plusieurs aspects pour qu'elles puissent bénéficier des opportunités offertes par cette ouverture. C'est ce que rapporte une enquête réalisée par le CMC qui a sondé les appréciations

des chefs d'entreprises des bénéficiaires attendus de cet accord. Une grande partie, 74,4%, des entreprises approuvent la politique d'ouverture du Maroc et trouvent

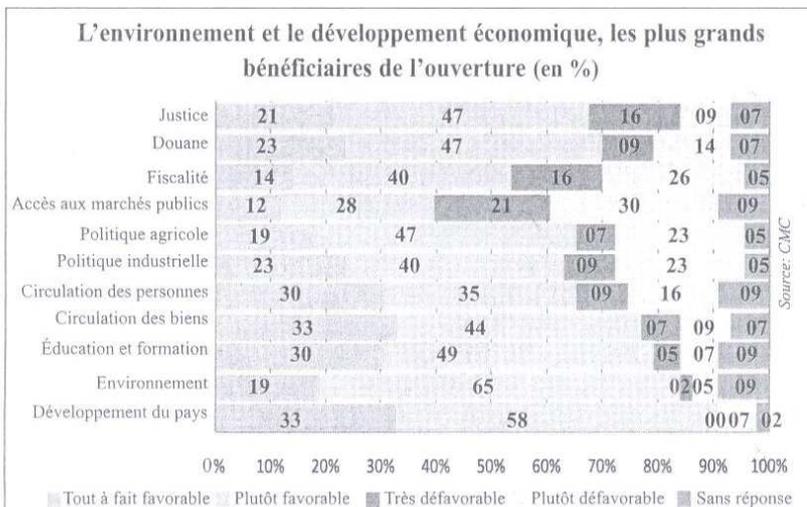
Ils estiment, par ailleurs, que l'accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne a profité aux secteurs

de l'éducation et de la formation (48,8%), de la justice (46,5%), de la douane (46,6%), de la circulation des biens (44,2%), en même temps qu'il a permis des améliorations au niveau de la politique agricole (46,5%).

Toutefois, aux yeux des opérateurs marocains, tous les domaines n'ont pas profité des avantages de l'ouverture économique. D'ailleurs, seule une petite proportion de 39,5% pense que la fiscalité et la politique industrielle ont profité de l'ouverture économique. De même pour l'accès aux marchés publics qui ne semble pas avoir bénéficié de retombées favorables. En effet, peu d'opérateurs (27,9%) pensent que la politique d'ouverture a été bénéfique à ce niveau.

Quant aux avancées réalisées en matière de convergence vers les acquis communautaires, les avis des entreprises sont restés mitigés. Pour une proportion comprise entre 20,9% et 32,6%, les progrès réalisés demeurent encore insignifiants dans de nombreux domaines malgré les efforts déployés. Le Maroc semble toutefois, selon une proportion limitée des avis exprimés par les opérateurs, se rapprocher de manière graduelle des acquis communautaires dans des domaines qui concernent la concurrence (34,9%), la douane (32,6%) et la politique agricole (20,9%). Cela dit, malgré un bilan mitigé, les chefs d'entreprises font confiance au modèle d'ouverture économique. Elles sont d'ailleurs d'accord, dans leur grande majorité, à la poursuite de cette politique. En fait, seuls 14% des avis expriment leur opposition quant à cette orientation et 9,3% des opérateurs sont sans opinion précise. □

Mehdi LAHDIDI



De façon globale les opérateurs marocains trouvent que la politique d'ouverture économique a été fructueuse sur plusieurs aspects. A part la fiscalité, l'accès aux marchés publics, et les politiques industrielle et agricole, dans une moindre mesure, tous les domaines se sont améliorés grâce à l'ouverture...

que, globalement, les implications de cette politique sont positives, tandis que seulement 9,3% trouvent qu'elle a des conséquences négatives sur l'activité de leurs secteurs respectifs. Toutefois, il faudra que les pouvoirs publics instaurent des politiques d'accompagnement pour renforcer leur compétitivité. Les domaines de cette assistance réclamée sont plusieurs. Selon les entreprises interrogées, les mesures de renforcement de la compétitivité devront porter sur l'assouplissement de la politique fiscale, pour 81,4% sur le développement des infrastructures adaptées, pour 91% sur la réduction du coût du travail et le renforcement de la sécurité judiciaire et, enfin, pour 71,4% sur l'assouplissement de la législation du travail.

Les entreprises trouvent que l'ouverture a profité à certains domaines plus que d'autres. En effet, pour une majorité (65% des opérateurs interrogés), l'environnement des entreprises s'est retrouvé favorisé grâce à cette ouverture. En second lieu, vient le développement économique du pays selon 58% des opérateurs sondés.